

# Demande de concession

**Pour la zone 2 de « arc lémanique » Mise au concours d'une concession se fondant sur l'art. 45 de la loi fédérale du 24 mars 2006 sur la radio et la télévision (ORTV) pour la diffusion d'un programme sur l'arc lémanique, zone 2, avec mandat de prestations**

# Nomenclature

1. Résumé et vue d'ensemble	page 3
2. Identité du requérant	page 5
3. Programme	page 12
4. Financement	page 19
5. Information sur les obligations particulières	page 22
6. Diffusion	page 24
7. Services additionnels	page 26
8. Autres remarques et explications	page 27
9. Liste des annexes	page 28

# 1. RESUME ET VUE D'ENSEMBLE

## a. Courte description du projet

Le projet BUZZ FM, diffusant sur la zone « arc lémanique », est un concept moderne et réaliste, qui permet à une station de jouer son rôle de média interactif avec son auditoire et tourné résolument vers les nouvelles technologies.

La station jouera totalement son rôle de proximité et de contacts au service de l'auditeur composant le tissu socio-économique et culturel de cette grande région qu'est l'arc lémanique.

Professionnelle et tournée véritablement vers l'information intelligente et variée, BUZZ FM complètera intelligemment l'information qui fait aujourd'hui gravement défaut sur tout le bassin lémanique, depuis le départ de Genève de Radio Lac.

Tous les domaines y seront traités, depuis l'information politique, sportive et culturelle, en passant par le cinéma, les loisirs qui feront partie intégrante du programme.

Sur la base des expériences observées, depuis le lancement des radios privées en Suisse, il y a plus de vingt ans, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il serait souhaitable, voire nécessaire, de disposer d'une radio adulte, d'information immédiate et continue sur l'arc lémanique.

En effet, le concept original qui sera développée, pour autant que nous obtenions une concession, se base exclusivement sur l'information au sens large du terme. Celle-ci sera omniprésente tout au long de la journée non seulement à des rendez-vous fixes, mais également chaque fois que l'information l'exige. Par ailleurs, seuls des journalistes professionnels reconnus, ou animateurs RP, seront engagés pour réaliser l'information.

Bien entendu, la météo sera présente dans le programme, sachant qu'elle peut évoluer au fur et à mesure de la journée, grâce à une agence de presse « météo » avec qui nous signerons un contrat de prestations.

L'objectif prioritaire de la station sera d'être en parfaite harmonie avec l'information et la population.

BUZZ FM est organisée sous la forme d'une société anonyme, avec un conseil d'administration actif, composé de plusieurs membres, dont le directeur de la station.

## 2. IDENTITE DU REQUERANT

## 2.1. INDICATIONS GENERALES CONCERNANT LE REQUERANT

### **a. Nom et raison sociale**

BUZZ Radio SA (en formation)  
Société anonyme  
Au capital de CHF 1'000.000.-

### **b. Siège de la société**

BUZZ Radio SA  
2, bd Georges Favon  
1204 Genève

### ***Annexe no 1***

### **c. Représentant auprès de l'OFCOM**

Maurice Felix  
Buisson Sarrasin  
1269 Bassins/VD

Stéphane Barbier-Mueller  
2, bd Georges Favon  
1204 Genève

## 2.2 ORGANISATION ET COMPOSITION

### a. **Forme juridique**

Société Anonyme  
Capital : CHF 1'000.000

Statuts + convention « actionnaires : **annexe no 2**  
Convention d'actionnaires : **annexe no 3**

### b. **Organisation et structures prévues**

- Assemblée Générale des Actionnaires
- Conseil d'administration
- Directeur de la station
- Rédacteur en chef
- Responsable du programme
- Commission de qualité des programmes

**Note :** le directeur de la station sera membre du conseil d'administration.

Annexe no 3 : Règlement interne

### c. **Composition prévues des organes directeurs**

- Conseil d'administration

**Président** : Maurice Felix  
Buisson Sarrasin  
1269 Bassins/VD  
**de nationalité suisse**

**Vice-président** : Stéphane Barbier-Mueller  
2, bd Georges Favon  
1204 Genève  
**de nationalité suisse**

**Vice-président** : Stéphane Barbier-Mueller  
2, bd Georges Favon  
1204 Genève  
**de nationalité suisse**

**Administrateurs** : Guy Wicht  
Chemin de Chante Coucou 28  
1255 Veyrier  
**de nationalité suisse**

: Michel Bocion  
Senior Festival  
Rue de l'Est 10  
1207 Genève  
**de nationalité suisse**

: Jean-Paul Maire  
Rue du Grand Chêne 5  
1003 Lausanne  
**de nationalité suisse**

: Le futur directeur de la station

**d. Personnes physiques figurant au capital de la société**

Voir point ci-dessus (idem)

**Annexe no 5** : Engagements pris par les actionnaires

**e. Pour les sociétés : rapport de gestion, comptes etc..**

Néant. Société en formation



## 2.3 ACTIVITE DU REQUERANT DANS LE DOMAINE DES MEDIAS

### **a. Activités exercées ou prévues en Suisse dans le domaine des médias.....**

Stéphane Barbier-Mueller est administrateur de la télévision régionale TV Léman Bleu SA.

Michel Bocion est producteur et éditeur dans le domaine du disque et de la variété. Il est organisateur de spectacles en Suisse et à l'étranger.

Maurice Felix est « consultant technique » de différentes radios, télévisions et associations.

### **b. Participation à des entreprises dans les domaines mentionnés sous a.**

Stéphane Barbier-Mueller est actionnaire minoritaire de la télévision régionale TV Léman Bleu SA à hauteur de 25% environ.

Maurice Felix est actionnaire minoritaire de la télévision régionale TV Léman Bleu SA à hauteur de 0.3%.

Guy Wicht est actionnaire minoritaire de la télévision régionale TV Léman Bleu SA à hauteur de 2.5%

### **c. Collaboration avec des entreprises tierces dans les domaines mentionnés sous a.**

Projet de collaboration rédactionnelle avec les radios privées de Suisse romande, par le biais de l'association 7RR.

## 2.4 INDICATIONS A FOURNIR SUR LES PARTICIPATIONS INDIVIDUELLES DANS L'ENTREPRISE

### a. Pour les personnes détentrices d'une part de 5% au moins du capital ou des droits de vote

Stéphane Barbier Mueller	44 %
Maurice Felix	32 %
Guy Wicht	8 %
Michel Bocion	8 %
Jean-Paul Maire	8 %
<b>TOTAL DU CAPITAL</b>	<b>100 %</b>

Stéphane Barbier-Mueller  
2, bd Georges Favon  
1204 Genève de nationalité suisse

Maurice Felix  
Buisson Sarrasin  
1269 Bassins/VD de nationalité suisse

Guy Wicht  
Chemin de Chante Coucou 28  
1255 Veyrier de nationalité suisse

Michel Bocion  
Senior Festival  
Rue de l'Est 10  
1207 Genève de nationalité suisse

Jean-Paul Maire  
Rue du Grand Chêne 5  
1003 Lausanne

de nationalité suisse

**Nota bene :**

Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des 2/3 selon l'art. 18 des statuts.

**b. Pour les personnes morales**

Néant

**c. Pour les personnes physiques ou morales qui assurent au requérant des prêts représentant au moins un quart du capital propre**

Stéphane Barbier-Mueller  
2, bd Georges Favon  
1204 Genève

**Annexe no 6 :** prêt d'un actionnaire

### 3. PROGRAMME

## Un modèle de radio totalement nouveau en Suisse !

Une radio oui, mais pas n'importe quelle radio, une radio d'un format totalement nouveau en Suisse romande, innovant et apportant une nouvelle complémentarité aux médias existants et dans le paysage radiophonique de tout la région.

Un programme attendu, qui correspond aux aspirations des auditeurs d'aujourd'hui, qui ont évolué depuis le lancement des radios privées en Suisse, il y a un peu plus de vingt ans.

Un programme fait par des journalistes, à destination des auditeurs qui attendent autre chose de la radio, que des programmes divertissants, mais sans substance réellement journalistique.

Cette catégorie d'auditeurs, dans la cible 25 – 45 ans, actifs, à pouvoirs d'achat sera très certainement séduite par cette nouvelle offre sur l'arc lémanique, qui, aujourd'hui, est informée par la RSR, mais aussi les nombreuses radios françaises.

BUZZ FM, un concept 100% infos, axées sur la région, avec un ancrage à Genève, grande place financière avec la présence des organisations internationales, actuellement seulement couvertes par la RSR.

16 collaborateurs professionnels animeront l'antenne, toute la journée, en direct et chaque fois que l'actualité l'exigera.

Une unité-mobile permettra d'être sur place en tout temps et très rapidement, permettant à BUZZ FM, de retransmettre immédiatement la substance de l'évènement, qu'il soit sportif, politique, culturelle ou simplement de société.

BUZZ FM sera construite comme une grande rédaction, mobile, rapide et professionnelle. Bien évidemment, nous formerons également des journalistes, avec le concours du CRFJ et des animateurs RP avec ce même office.

Une formation suivie en interne est mise en place avec un contrôle de qualité sérieux, permettant d'améliorer chaque jours les prestations.

La formation continue sera organisée avec l'aide des associations professionnelles.

Un règlement interne et une charte rédactionnelle garantiront l'entière indépendance de journalistes.

La grille des programmes sera identique du lundi au dimanche pour favoriser et accélérer la fidélisation des auditeurs. Ce programme sera bercé par flux musical, minutieusement choisi, au format adulte contemporain, sans agressivité.

BUZZ FM sera très présente au sein des organisations internationales, ONG etc... et se fera le relais de toutes les associations culturelles, sportives ou caritatives.

BUZZ FM complètera ainsi intelligemment le paysage audiovisuel de Suisse romande.

BUZZ FM une nouvelle radio complémentaire à la RSR, aux radios privées suisses et étrangères.

**BUZZ FM  
UNE VRAIE ALTERNATIVE INFOS  
POUR LES AUDITEURS**